



Sur la filière des déchets du BTP en pays de Fayence



[Le Var croule sous les déchets du BTP](#). Constructions partout, des grues de chantiers à l'horizon des villes et des villages; des démolitions d'immeubles et de bâtiments anciens, des travaux d'aménagements, des terrassements (*), des transports de déchets par semi-remorques, des sites dits de traitement, valorisation et recyclage de matériaux, des stocks de matériaux énormes... à l'[Apié Montauroux](#), à [Var Environnement Tourrettes](#), sur la D562 en direction de Fayence... La loi Alur provoque la multiplication des chantiers de construction individuels et de petits lotissements chez nous; mais une grande partie des déchets provient des AM et du littoral, comme le montrent les norias de semi-remorques qui circulent sur la D37 depuis l'A8 et sur la RD562.

(*) *Il est intéressant de lire ces pages extraites du SCOT de Provence Méditerranée (Toulon) sur le [sujet sols et carrières](#) et besoins de granulats.*

Je m'interroge sur la filière complète des déchets du BTP.

Cela commence par un [chantier de démolition](#) quelque part, ou un chantier de [construction d'un immeuble](#) avec une grande et profonde [excavation pour des sous-sols](#) ou des [parkings souterrains](#), ou la [construction d'un lotissement](#) ou d'une [résidence individuelle](#). Décapage du sol, excavations plus ou moins profondes... et productions de roches dures ou de roches tendres ou altérées selon la géologie du terrain. Ces différentes sortes de déchets doivent être

évacuées du site, et transportés vers une décharge. Un déchet c'est ce dont on ne veut pas et qu'on met ailleurs hors de vue, chez les autres donc.

Mais vu la quantité énorme de ces déchets, et l'opposition générale des populations proches ou non de ces décharges, on veut maintenant traiter et valoriser les déchets qui sont utilisables pour d'autres usages: recyclage donc avec le but d'une "économie circulaire". Les installations de traitement et de recyclage doivent donc être équipées de matériels permettant de faire le tri de tous les matériaux - [concassage et criblage pour la production de granulats](#); ébourbage et traitement des terres et argiles ([Voir schéma](#)).

Malheureusement tous les déchets du BTP ne sont pas recyclables: déchets industriels contenus, plâtres, amiante, ... et dans les déchets de terrassements, il peut y avoir des argiles ou des roches fortement érodées. Ces déchets dits ultimes doivent être mis en décharges dites ISDI [Installations de stockage de déchets inertes](#). On estime à 60-65% la proportion de déchets recyclés selon la qualité des matériaux entrants. [60 à 62% des déchets de chantier recyclés en Rhône-Alpes](#).

En sortie de site on doit donc avoir des matériaux vendus pour d'autres usages comme des aménagements de terrains, des enrochements, des agrégats routiers et sous couches; et des matériaux inertes ultimes non recyclés. Ceux-ci doivent alors être transportés vers des sites de stockage ultimes.

En résumé:

On a donc les activités de démolition et de terrassements sur les sites de chantiers de construction, des transports de matériaux de démolition et de terrassements vers des sites de traitement-recyclage, des transports de matériaux recyclés vers des clients, des transports de déchets non recyclés vers des sites de stockage ultime. Les entreprises de démolition et de terrassement doivent donc payer les transports - coût égal au nombre de semis remorques mesuré en tonnes-km parcourus par un coût unitaire €/tonne-km; et en plus payer à l'entrée du site de traitement. Ces coûts doivent être repercutés au maître d'oeuvre et maître d'ouvrage des chantiers de construction. Les prix d'entrée en site de traitement-valorisation sont de 120-150€ par semi remorque, soit d'ordre de 6-8€/tonne selon la qualité des matériaux amenés. Les recettes de ces prix pour le recycleur auxquelles s'ajoutent les recettes des produits recyclés, doivent couvrir les investissements des équipements, la location du terrain, et les coûts de fonctionnement y compris les transports des déchets ultimes en ISDI.

Le problème c'est qu'en pays de Fayence on n'a pas de site pour les déchets ultimes du BTP, sauf l'ancienne carrière Bertrand à Montauroux

mais je ne sais s'ils sont preneurs de tout. La carrière la Joyeuse de Lafarge à Callas a pris des déchets ultimes cet été mais c'est fini.

Lors de l'enquête publique sur les déchets qui s'est déroulée à Fayence fin 2016, le sujet a été étudié en profondeur. Voir le [Plan départemental de prévention et de gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics \(PDPGDBTB\)](#).

Une des choses qui m'avait frappé lors de ma consultation du dossier, c'était l'idée que tout chantier devait avoir un site de traitement et un site de déchets ultimes dans un rayon de 15km, ceci dans l'optique des nuisances de circulation et de la réduction des gaz à effet de serre des transports. Une idée qui conduit à multiplier les sites sur le territoire, comme du temps des décharges municipales.

Nous avons à Callian et en pays de Fayence, un projet de création d'un site de traitement valorisation et de déchets ultimes; c'est le projet Suez à l'ex mine de [spath fluor de Fonsante](#). Ce projet suscitera sûrement des oppositions locales et régionales, mais c'est le seul moyen de ne plus avoir des sites qui accumulent les déchets, en carrières à l'envers, dans et en périphérie de nos communes. Mais c'est vrai, ce site sera une concentration du problème. à l'instar des grandes [ISDND](#)

Depuis 2015, et le [vote de la loi NOTRe](#), la compétence "déchets" est passé du département à la région; attendons de voir si l'exercice de cette compétence se traduira en évolutions visibles pour les déchets du BTP. Loi NOTRe : [les transferts des compétences en matière de déchets](#)

Avant ce transfert, le département du Var avait élaboré le [PDPGDBTB](#) plan de prévention et de gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics.

Documents.

1. [Syndicat des recycleurs du BTP SRBTP](#), dont Gérard Ferro qui dirige le Groupe Esterel est délégué pour le Var.
2. [Groupe Esterel Gérard FERRO 5320 Route de Malpasset 83600 FREJUS](#)
3. [Ce qu'est devenu l'Apié à Montauroux](#)
4. [De la réception du déchet de chantier à la création d'une matière première secondaire](#)
5. [Le recyclage des déchets de démolition et des boues de béton \(vidéo\)](#)
6. [60 à 62% des déchets de chantier recyclés en Rhône-Alpes](#)
7. [Recyclage du béton – valorisation de granulats et émissions de GES](#)
8. [Projet décharge ISDI à Fresnes sur Marne : Qu'en dit le député Yves Albarello ?](#)
9. [Album de photos de la filière](#)
10. [PDPGDBTB plan de prévention et de gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics](#)